

Procédure de qualification en entreprise – Conseils pour une préparation optimale aux examens de fin d'apprentissage (EFA)

Nous sommes conscients que durant la période de préparation aux EFA, vous devrez assimiler de grandes quantités d'information et de matière. C'est pourquoi une bonne gestion du temps est indispensable pour réussir vos examens. Nous vous conseillons d'élaborer un planning détaillé de vos révisions comprenant la date, la durée ainsi que la matière que vous souhaitez réviser. Fixez-vous des objectifs réalistes et atteignables. Préparez votre planification le plus tôt possible, afin de pouvoir économiser vos forces pour les examens.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès pour la préparation de vos examens !

Examen oral

L'examen oral est une épreuve individuelle axée sur la pratique. Votre rapport pratique personnel et votre programme de formation forment la base de votre examen oral et vont inspirer les jeux de rôles et / ou les entretiens préparés par les experts. Cet examen oral vous donne la possibilité de mettre en action les compétences acquises lors de votre apprentissage.

L'examen oral équivaut à 25% de la note finale de la partie entreprise.

En vous connectant à l'Extranet de la branche, vous trouverez une vidéo relative à l'examen oral sous l'onglet « Blended-Learning » : <https://www.ov-ap.ch/fr-ch/>.

Demandez à votre formatrice / formateur de vous mettre en situation d'examen au travers de jeux de rôles afin de vous entraîner.

Examen écrit

L'examen écrit (pratique professionnelle écrite) comporte autant des connaissances théoriques que des compétences professionnelles pratiques traitées lors des différents cours interentreprises et mises en pratique au sein de votre entreprise formatrice.

Pour tester vos connaissances, nous vous recommandons de consulter le Flipbook : Cours interentreprises (disponible sur l'extranet de l'ovap Suisse) et de vous entraîner avec les séries d'examens des années précédentes. Ces dernières se trouvent sur le site : [https://www.ovap-vs.ch/formation/18-examens-finaux-\(ef\).html](https://www.ovap-vs.ch/formation/18-examens-finaux-(ef).html)

L'examen écrit équivaut à 25% de la note finale de la partie entreprise.

Une vidéo relative à l'examen écrit est également disponible sur l'Extranet de la branche, sous l'onglet « Blended-Learning ».